Lettre aux candidats aux Municipales de mars 2020

Paris, le ………………………. 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat aux prochaines élections municipales de …………………………. Conscient que vous serez peut-être amené(e) à prendre en charge les destinées de votre ville-commune, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation particulière des retraités.

Nous représentons neuf organisations nationales de retraités qui depuis six ans ont pris en charge la défense des intérêts matériels et moraux des 17 millions de personnes en retraite.

Depuis 6 ans, nous avons pu observer à travers les travaux du Conseil d’Orientation des Retraites, de l’INSEE, etc., l’érosion continue du pouvoir d’achat des personnes retraitées. Au mépris des dispositions du Code de la Sécurité sociale, cette année encore, les pensions ne seront revalorisées que de 0,3 % (ou de 1 % pour celles dont les revenus sont inférieurs à 2 000 €).

Dans le même temps, les institutions qui assuraient une représentation, une visibilité sociale de cette catégorie de la population ont disparu : le Comité National des Retraités et Personnes Âgées (CNRPA) et au plan local, les Conseils Départementaux des Retraités et Personnes Âgées (CODERPA). La création des Comités Départementaux de la Citoyenneté et de l’Autonomie, celle du Haut Conseil de la Famille, de l’Enfance et de l’Âge n’ont pas remplacé les institutions précitées, donnant ainsi le sentiment d’une marginalisation des citoyens les plus fragiles.

Erosion financière, marginalisation sociale : nous sommes tentés d’y voir un parallèle avec le traitement réservé aux 36 000 communes de notre pays : baisse des dotations financières, pressions pour une intercommunalité subie plus que voulue, remise en cause de l’autonomie fiscale des communes.

Les retraités se sentent concernés par ces questions car beaucoup d’entre eux s’investissent dans la vie sociale de leur lieu de résidence et participent aux instances communales, animent les associations quand ils ne sont pas élus aux responsabilités comme conseillers municipaux, voire maires eux-mêmes. Aujourd’hui, 69% des maires des 35 000 communes sont des retraités, 38% des retraités sont adhérents à une association. Ils sont donc une réalité incontournable, même si elle n’est pas reconnue, pour la vie de la société.

Mais de plus en plus les difficultés financières portent atteinte à leur volonté de s’investir. Désormais, la crise ouverte par la hausse non compensée de la contribution sociale généralisée et l’angoisse générée par le projet de loi sur la création d’un régime unique de retraite par points, ajoutent encore au sentiment que les retraités sont perçus comme une charge pour la société. Des économistes, des représentants patronaux expliquent que les 316 milliards consacrés aux retraites pèsent trop lourd, que l’on pourrait économiser en ramenant de 13,8 % du PIB à 10 ou 11 % la part des retraites.

Dans le même temps, l’accès à la santé devient plus difficile : engorgement des urgences, hausse du tarif des mutuelles, manque de places dans les établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, poids des restes à charge en matière de soins, d’habitat, etc.

Nous avons sollicité de nombreux maires pour obtenir leur soutien au cours de l’an passé demandant :

* Le respect des dispositions du Code de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions, garantissant la compensation de l’inflation, et le rattrapage de la sous-indexation des années passées. Nous revendiquons une revalorisation selon le salaire moyen.
* La suppression de la hausse de la CSG de 1,7 point sur les retraites, ce qui a entraîné à une hausse de 25 % du montant de l’impôt.
* La prise en charge de l’autonomie par la Sécurité sociale, dans le cadre d’un véritable service public de l’autonomie, garantissant l’accès des personnes aux EHPAD sans reste à charge.
* La revalorisation des professions d’aide aux personnes âgées et la création de 40 000 postes de professionnels de l’aide à domicile et en établissement.

Nous sommes attentifs aux positions des candidats à ces questions et serons très intéressés par vos réponses. Les représentants de nos 9 organisations sont également prêts à vous rencontrer afin de vous exposer leurs demandes et entendre vos réponses dans le cadre du nécessaire débat démocratique précédant toute élection.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de nos sincères salutations républicaines.

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)